



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

10<sup>ème</sup> séance du mardi 10 décembre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport sur la gestion municipale pour 2023 et les réponses de la Municipalité aux observations de la Commission de gestion du 28 août 2024 ;
- vu le rapport de la Commission permanente de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'approuver la gestion municipale pour 2023 ;
2. d'approuver le rapport de la Commission permanente de gestion ;
3. d'accepter les réponses aux observations 1 à 24.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi dix décembre deux mille vingt-quatre.

Le président



Le secrétaire